

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-95

présenté par
Mme Rabault

à l'amendement n° 1 du Gouvernement

ARTICLE 38

À l'alinéa 283, supprimer la première occurrence des mots :

« compter de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement correspond à l'amendement II-1087, tombé.

Amendement rédactionnel.